



Sommaire des échanges du forum Club des SDIS

Mai 2010

Contact :
Xavier GOMEZ
Animateur
Tél : 01 45 15 13 22
Email : x.gomez@idealconnaissances.com

partage
travail collaboratif
ouverture
mutualisation
intelligence collective
déontologie
solidarité





Développé en partenariat avec l'ANDSIS et l'ENSOSP, le Club des SDIS est le réseau de mutualisation des pratiques professionnelles et d'échanges d'expériences à destination des personnels des SDIS.

Retrouvez les questions et leurs réponses dans le forum du Club des SDIS, www.clubsdis.net.

Pour toute information complémentaire, contactez Xavier GOMEZ

Tél : 01.45.15.13.22 – Fax : 01.45.15.09.00

x.gomez@idealconnaissances.com

Le Sommaire du Club des SDIS est un récapitulatif des questions posées et des documents mutualisés au cours du mois sur le site www.clubsdis.net.

Vous pouvez donc continuer à apporter vos contributions :

- ***soit en cliquant sur « Consulter/Répondre »***
- ***soit en envoyant vos réponses par email à [Xavier GOMEZ](mailto:Xavier.GOMEZ)***

1. FORUM	2
1.1 ADMINISTRATION.....	2
1.2 BATIMENT	2
1.3 COMPTABILITE / FINANCES.....	3
1.4 EPI / HABILLEMENT	3
1.5 GRH	4
1.6 MARCHES.....	5
1.7 MATERIEL.....	6
1.8 OPERATION	6
1.9 PREVENTION.....	7
1.10 PREVISION.....	7
1.11 SSSM.....	8
2. BIBLIOTHEQUE	8
2.1 COMPTABILITE / FINANCES.....	8
2.2 CONTROLE DE GESTION	8
2.3 FORMATION.....	9
2.4 GRH	9
2.5 HYGIENE ET SECURITE.....	10
2.6 JURIDIQUE / CONTENTIEUX	10
2.7 MATERIEL.....	10
2.8 OPERATION	11
2.9 PREVISION.....	12
2.10 SSSM.....	12

1. Forum

1.1 ADMINISTRATION

Le : 05/05/2010

Double casquette pour les ISP

Une question se pose dans mon département de 5^e catégorie. En effet, nous avons dans nos effectifs des ISP qui ont des UV incendie validées et qui, à leurs regrets ainsi qu'à ceux de leur chef de centre, ne participent plus à ces missions. Si vous êtes dans cette situation, attribuez-vous des doubles casquettes à ces ISP ? Si oui, dans quelles conditions ? Et avec quelles restrictions ?

Nombre de réponses : 9

► [Consulter/Répondre](#)

1.2 BATIMENT

Le : 18/05/2010

Panneaux photovoltaïques, projet massif

Le SDIS vient d'être consulté de manière informelle sur un projet d'implantation de 8000 m² de panneaux photovoltaïques susceptibles de produire 1 MWc, en toiture d'un bâtiment existant de 12000 m² non-recoupé, à usage d'industrie métallurgique (travail de la tôle). Au delà des préconisations de la Commission centrale de sécurité du 5 novembre 2009, je souhaite recueillir vos approches et éventuels retours d'expériences, tant sur la prévention du risque d'incendie que sur le commandement des opérations de secours, face au risque de choc électrique des intervenants lors de la lutte contre un incendie susceptible d'affecter un tel bâtiment.

Nombre de réponses : 2

► [Consulter/Répondre](#)

Le : 19/05/2010

Ecole départementale. CCTP

Le SDIS étudie la potentialité de créer une école départementale avec plateau technique et hébergement. Afin de nous aider dans notre démarche, nous recherchons des CCTP et/ou des plans d'écoles déjà créés avec, si possible, les avantages et les inconvénients que vous avez pu identifier.

Nombre de réponses : 1

► [Consulter/Répondre](#)

1.3 COMPTABILITE / FINANCES

Le : 31/05/2010

Interventions "payantes"

Certes, le sujet a déjà été abordé sur le réseau, mais le SDIS, en pleine réflexion sur la refonte de son dispositif relatif aux interventions dites "payantes" relevant de l'article L.1424-42 du CGCT, recherche des références récentes sur les pratiques des différents SDIS. A l'heure actuelle, nous demandons une participation de 67,00 ? Pour les interventions qualifiées de forfaitaires (destruction d'hyménoptères, ouverture de portes, déblocages d'ascenseurs, ...). Nous nous interrogeons notamment sur le principe d'appliquer un tarif dissuasif pour les nids d'insectes et sur les risques inhérents à certaines interventions (ascenseurs, ouvertures, ...). Le dispositif appliqué (délibération jointe de 2006) est différent pour les piquets de sécurité et autres interventions (application d'un tarif horaire par type de véhicule). Nous avons par ailleurs décidé d'actualiser chaque année les tarifs (y compris jurys d'examens) sur la base de l'indice Insee. Si vous pouvez nous apporter des précisions à la fois sur les tarifs pratiqués (principalement nids de guêpes) mais aussi sur le dispositif et les délibérations applicables

Nombre de réponses : 2

► [Consulter/Répondre](#)

Le : 11/05/2010

Subvention aux mutuelles complémentaires santés

J'aimerais savoir si votre SDIS verse (ou a versé) des subventions à des mutuelles en vue d'une réduction de cotisation sur les complémentaires santés de ses agents. Si oui, ces subventions sont-elles assujetties à des cotisations (CSG, RDS, taxe prévoyance complémentaire, ...). En ce cas, sur quels textes vous fondez-vous pour l'application de ces retenues ? Il semblerait, en effet, qu'il y ait eu un revirement à ce sujet en 2006 car, jusque là, ces subventions n'étaient pas considérées comme compléments de traitement et n'étaient donc pas soumises à ces retenues.

Nombre de réponses : 2

► [Consulter/Répondre](#)

1.4 EPI / HABILLEMENT

Le : 19/05/2010

Elimination et recyclage de déchets

Producteur de déchets

- habillement (nous sommes à l'échange)
- Matériel non roulant (tous ce qui équipe nos engins, matériels SAP hors DASRI)
- Divers appareils électroniques

Nous voulons les éliminer en laissant le moins possible de traces négatives pour l'environnement. J'ai déjà pris contact avec l'ADEM et Veolia en local, mais avant de poursuivre avec ce type d'entreprises, je suis à la recherche d'informations sur les manières de procéder avec le coût induit pour chacune.

Si certains d'entre nous ont déjà mis en œuvre ce type de démarche dans leur département, je vous remercie de bien vouloir me communiquer ces informations.

Nombre de réponses : 3

► [Consulter/Répondre](#)

1.5 GRH

Le : 27/05/2010

Avancement de grade de sapeurs-pompiers volontaires par ailleurs, personnel de l'aviation civile

L'article 62 du décret du 10 décembre 1999 modifié stipule que : "L'avancement de grade des sapeurs-pompiers professionnels, des personnels militaires et des personnels de l'aviation civile visés à l'article 61 en activité à ce titre entraîne l'avancement concomitant au même grade en qualité de sapeur-pompier volontaire, dans la limite des postes disponibles. Ces personnels ne peuvent détenir, en qualité de sapeur-pompier volontaire, un grade supérieur à celui qu'ils détiennent en qualité de sapeur-pompier professionnel, de personnel militaire ou de personnel de l'aviation civile. Les dispositions des deux alinéas ci-dessus ne s'appliquent qu'en cas de cumul des qualités de sapeur-pompier professionnel, de personnel militaire ou de personnel de l'aviation civile et de sapeur-pompier volontaire au sein du même département. "

Nous avons dans le département deux sapeurs-pompiers qui détiennent le grade de caporal. Ils sont par ailleurs engagés à la base aérienne au grade de caporal. Ces derniers souhaiteraient s'inscrire sur une FAE de chef d'agrès et à l'issue être nommés au grade de sergent. Le centre dans lequel ils se trouvent pourrait ainsi bénéficier de deux cadres supplémentaires nécessaires au centre.

Le texte ne semble pas permettre cette éventualité. Cependant, les intéressés se sont renseignés auprès d'un département voisin, qui dans le même cas de figure, les nommerait au grade de sergent. Pouvez-vous m'indiquer s'il existe une possibilité qui permettrait de déroger à l'article 62 du décret.

Nombre de réponses : 0

► [Consulter/Répondre](#)

Le : 27/05/2010

Réquisition SPP grévistes

Aujourd'hui, quand nous recevons un préavis de grève nationale, nous adressons un imprimé aux chefs de centre pour connaître en amont les agents prévus de garde et qui seront grévistes le jour de la grève, ceci afin de préparer l'arrêté à la signature du préfet autorisant la réquisition par le DDSIS, et qui comporte en annexe la liste des agents en grève par centre et qui sont réquisitionnés, ceci afin d'assurer le service minimum.

Je souhaiterais connaître la pratique dans votre SDIS en la matière, dans la mesure où plusieurs exigences ou paramètres se croisent :

- nécessité pour l'autorité d'emploi de connaître le nombre de grévistes et de finaliser en amont du jour de la grève la procédure de réquisition pour organiser le service minimum dans les centres + communication des statistiques le jour même à la préfecture et DSC,

- non obligation pour les agents de se déclarer grévistes en amont de la grève et possibilité de modification le jour même par rapport au nombre d'agents déclarés grévistes par les chefs de centre en amont.

1/ Arrivez-vous à recueillir les éléments sur le nb de grévistes par centre en amont du jour de grève afin de préparer l'arrêté préfectoral et ensuite l'arrêté du DDSIS réquisitionnant les agents grévistes ?

2/ Comment conciliez-vous l'obligation d'assurer le service minimum dans les centres avec le fait que les SPP en régime cyclique de garde peuvent ne se déclarer grévistes que le jour même de la grève ?

Nombre de réponses : 0

► [Consulter/Répondre](#)

Le : 19/05/2010

Détachement d'un praticien hospitalier

Comme le permet le statut des médecins SPP, nous envisageons de recruter, par voie de détachement, un praticien hospitalier 9ème échelon (base mensuelle 5550.13 ?). Sachant que le dernier échelon des émoluments applicables aux praticiens hospitaliers est le 13ème pour une base mensuelle de 7374.66, son détachement devrait intervenir sur le grade de médecin de classe exceptionnelle HEB III, soit un traitement indiciaire de 4874.42 ? Peut-on verser une indemnité compensatrice pour équilibrer son salaire de base actuel et celui du détachement ? En ce qui concerne le régime indemnitaire, peut-il prétendre à percevoir l'indemnité de feu ? Je précise que les praticiens hospitaliers n'ont pas la qualité de fonctionnaires et qu'ils cotisent à l'IRCANTEC.

Nombre de réponses : 0

► [Consulter/Répondre](#)

Le : 18/05/2010

Logement des SPV

Le SDIS mène une réflexion sur la problématique du logement des SPV, notamment pour leur en faciliter l'accès dans un périmètre proche des CIS d'affectation. Avez-vous mis en œuvre des initiatives locales avec les élus ou d'autres partenaires pour répondre à ce problème ?

Nombre de réponses : 0

► [Consulter/Répondre](#)

1.6 MARCHES

Le : 27/05/2010

CCTP pour des prestations de restauration

Le SDIS doit relancer prochainement son marché de restauration pour son restaurant administratif situé à la Direction (marché de service). Nous souhaitons favoriser dans ce

nouveau marché l'approvisionnement en produits de saison. Si l'un d'entre vous a déjà rédigé un CCTP incluant des clauses similaires, je souhaiterais une copie.

Nombre de réponses : 0

► [Consulter/Répondre](#)

1.7 MATERIEL

Le : 19/05/2010

Prix des FPTSR et FPTLSR

Menant une étude sur les FPTSR et FPTLSR, je suis à la recherche de prix de ce type d'engin. Je souhaiterais avoir le prix par engin avec le type de châssis (empattement) sur lequel il vous a été livré.

Nombre de réponses : 2

► [Consulter/Répondre](#)

Le : 10/05/2010

Mutualisation SDIS / Conseil Général

Le SDIS est sollicité par le Conseil Général pour mutualiser certaines ressources des deux entités avec des premières actions envisagées dans le cadre de la gestion et de l'entretien des matériels (réflexion menée à la suite de l'intégration du parc matériel ex DDE) et de l'informatique (achats de matériels informatiques en commun, hébergement mutuel des serveurs de secours de chacune des entités). Je souhaiterais connaître les expériences des uns et des autres dans ce domaine et les formes qu'elles ont prises (conventionnement ou autre).

Nombre de réponses : 4

► [Consulter/Répondre](#)

1.8 OPERATION

Le : 31/05/2010

Gestion des plans ETARE sensibles

Le SDIS souhaiterait connaître les solutions que vous avez retenues pour la gestion des plans ETARE confidentiel (Prison, CNPE....) notamment concernant le classement de ces dossiers confidentiels et leur mise à disposition de la chaîne de commandement.

Nombre de réponses : 0

► [Consulter/Répondre](#)

Le : 05/05/2010

Fiches de poste opérationnelles

Soucieux de mettre en adéquation les restrictions d'aptitude médicale et les missions réalisables par les agents concernés, je cherche un "catalogue" de fiches de poste types pour nos agents (conducteur ccf, chef d'agrès VSAV, équipier incendie.....). Si vous en possédez dans vos SDIS, je serais ravi de les partager avec vous.

Nombre de réponses : 3

► [Consulter/Répondre](#)

1.9 PREVENTION

Le : 27/05/2010

Application de la prolongation de la périodicité suite à la parution de l'arrêté du 1er février 2010

L'arrêté du 1er février 2010 prévoit, sous certaines conditions, l'allongement de la périodicité des visites d'ERP. Cet allongement n'est possible que si la visite se conclue par un avis favorable et que la visite précédente a fait également l'objet d'un avis favorable. La question est de savoir si la 1ère visite de référence est celle qui est effectuée après la date d'application de l'arrêté ou est-il possible de prendre en compte un avis antérieur ?

Nombre de réponses : 1

► [Consulter/Répondre](#)

1.10 PREVISION

Le : 27/05/2010

Préconisation réserve d'émulseur sur ICPE

Dans le cadre d'instruction de dossiers ICPE, et plus spécifiquement sur une centrale d'enrobage à chaud, vous est-il arrivé de préconiser la mise en place d'une réserve d'émulseur ? Si oui, dans quelles proportions et sur quelle base réglementaire ?

Nombre de réponses : 0

► [Consulter/Répondre](#)

Le : 19/05/2010

Lutte contre les sinistres dans les ports maritimes décentralisés

Le SDIS participe au groupe de travail relatif au projet d'avitaillement des Ferries dans le port. Il s'agit d'un port décentralisé où l'autorité portuaire est le Président du conseil régional et le concessionnaire, la CCI. Plusieurs questions restent sans réponses précises.

- Qui exerce le pouvoir de police sur le port ?
- Qui assure la maintenance des équipements de lutte contre l'incendie et les pollutions à mettre en place pour faire face aux risques générés par les opérations d'avitaillement dans le port ?

Nombre de réponses : 3

► [Consulter/Répondre](#)

1.11 SSSM

Le : 27/05/2010

SIGYCOP 2010 ?

La dernière version en ma possession est celle du 1er Octobre 2003 avec le 7ème modificatif du 8 Février 2008.

Nombre de réponses : 2

▶ [Consulter/Répondre](#)

2. Bibliothèque

2.1 COMPTABILITE / FINANCES

Le : 11/05/2010

Question à l'assemblée nationale - finance des SDIS

Vous trouverez en pièce-jointe une question posée à l'assemblée nationale sur le financement des SDIS.

Nombre de pièces jointes : 1

▶ [Consulter/Répondre](#)

2.2 CONTROLE DE GESTION

Le : 25/05/2010

Gestion documentaire

Le SDIS a revu son système de documentation opérationnelle en s'inspirant de la démarche qualité en :

- élaborant une nouvelle architecture (hiérarchie, fond, forme) ;
- organisant le mode de création et de mise à jour ;
- développant les outils de gestion facilitant les processus de gestion ;
- posant les principes d'exploitation des données (diffusion, accès, utilisation ?) ;

- traduisant les documents existants dans cette nouvelle architecture.

La nouvelle architecture a été définie. La forme des documents a été revue et uniformisée. L'architecture est valable à l'ensemble des niveaux en mesure de rédiger des documents opérationnels (A B C).

Le processus de création commun a été défini et traduit en workflow. L'outil informatique exploitant l'intranet du SDIS permet à la fois la mise à la disposition via un moteur de recherche mais également c'est le support du workflow. Il permet la gestion de confidentialité. Reste à définir avec les utilisateurs les modes de mise à disposition papier auprès des personnels (supports par engins et/ou par agent et/ou pas CIS).

Le groupement opérations du SDIS (GOP) est en mesure d'échanger sur cette démarche. Joint: la manuel documentaire, l'IP (instruction permanente) accompagnant (résumé du manuel) et le guide utilisateur de l'espace "Documentation opérationnelle" de l'intranet.

Nombre de pièces jointes : 3

► [Consulter/Répondre](#)

2.3 FORMATION

Le : 17/05/2010

Logiciel Formation avec PDF+FMA+APS

Le SDIS se dote d'un logiciel de gestion de la formation (dématérialisation des documents d'organisation de stage), accès individuel des agents à leur dossier, inscriptions en ligne, aide à l'élaboration du plan de formation, suivi des tests sportifs, suivi de la FMA individuelle, etc... Voici en pièce jointe le cahier des charges du marché que nous avons lancé l'année dernière.

Nombre de pièces jointes : 1

► [Consulter/Répondre](#)

2.4 GRH

Le : 05/05/2010

Optimisation des profils - recrutement des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires (Suite)

Le SDIS souhaite affiner ses procédures de recrutement des sapeurs-pompiers professionnels 2ème classe et des sapeurs-pompiers volontaires, afin de sélectionner au mieux, parmi les candidats, ceux qui présentent toutes les qualités et aptitudes (psychomotrices, cognitives, physiques, sociales?) requises pour remplir les missions qui seront les leurs.

De fait, nous souhaiterions nous informer des systèmes déjà en place dans les différents SDIS de France et nous enrichir de vos expériences positives. Bien entendu, nous ne manquerons pas de vous communiquer en retour, une synthèse des réponses obtenues. Nous vous remercions du temps consacré à l'étude de ce questionnaire et du partage de vos pratiques. Le questionnaire est en pièce-jointe.

Nouveau retour :

- le SDIS du Gers (32)

Nombre de pièces jointes : 2

▶ [Consulter/Répondre](#)

2.5 HYGIENE ET SECURITE

Le : 20/05/2010

Elimination et recyclage de déchet

Pour le SDIS, nous faisons évacuer les déchets de l'atelier départemental, des services petits matériels incendie (LOG), bâtiment, transmission et informatique et ponctuellement des casernes par l'intermédiaire d'une société spécialisée dans le traitement des déchets. Le coût annuel s'élève environ à 4500 ? Pour le SDIS comprenant la location de bennes et les transports retraitement de certains déchets.

Ci joint bordereau de prix non exhaustif concernant les déchets susceptibles d'être évacués

Nombre de pièces jointes : 1

▶ [Consulter/Répondre](#)

2.6 JURIDIQUE / CONTENTIEUX

Le : 31/05/2010

Extrait de délibération

Vous trouverez, ci-joints, 2 extraits du registre des délibérations du conseil d'administration, un de décembre 2006, l'autre actualisé en janvier 2010.

Nombre de pièces jointes : 2

▶ [Consulter/Répondre](#)

2.7 MATERIEL

Le : 20/05/2010

Prix des FPTSR et FPTLSR

Vous trouverez, ci-joint, des éléments de réponse.

Nombre de pièces jointes : 1

▶ [Consulter/Répondre](#)

Le : 06/05/2010

Emploi des additifs

Concernant le mouillant les emplois retenus sont :

- Feux industriels sauf entrepôts Hydro carbure et solvants polaires (des moyens lourds sont alors requis)
- FDF feux de chaumes
- Feux Urbain phase de déblai (l'injection lors du pulsing n'est pas techniquement possible au regard du débit)
- Feux de véhicules

En conséquence sont équipés :

- les FPT CCR CCFS équipés en additifs par injection directe (cameleon) ou par injecteur proportionneur spécifique
- et les CCF par mélange manuel dans la tonne.

La doctrine est consignée dans les documents internes et déclinés dans les formations suivantes :

- doctrines opérationnelles / Fiche réflexe concerne les feux de chaume et les feux urbain : travail au mouillant à priori.
- un module sur les additifs niveaux chef de groupe et responsables conduite qui redescendent l'information sur l'ensemble du Département.
- La Partie spécifique aux systèmes Caméleon se fait au niveau des formations et FMA conduite.

L'argumentaire qui permet cette bascule de l'émulseur vers le mouillant des réserves additifs de nos engins pompe est le suivant.

Nombre de pièces jointes : 4

► [Consulter la suite/Répondre](#)

2.8 OPERATION

Le : 28/05/2010

Fiche de poste

Vous trouverez en pièce-jointe, 2 fiches de poste concernant les chefs de salle et opérateurs CTA/CODIS.

Nombre de pièces jointes : 2

► [Consulter/Répondre](#)

Le : 25/05/2010

Panneaux photovoltaïques, projet massif

Le SDIS a pris en compte cette problématique lors de l'instruction de ces permis de construire en se rapprochant de la DDT locale pour l'organisation de la consultation mais aussi des SDIS voisins comme le Vaucluse.

Ci-joint une doctrine départementale relative à l'instruction des dossiers qui devra être validées par la prochaine CCDSA.

Ci-joint également, une doctrine opérationnelle révisée à la suite d'une intervention sur feu de comble avec présence de panneaux photovoltaïques qu'il a fallu démonter.

Suite à ce REX, une première formation d'une journée destinée aux chefs de groupe et chefs d'agrées a eu lieu au Lycée Boissy d'Anglas à Annonay en relation avec le GRETA. Cette formation a permis de valider la procédure opérationnelle et tester les matériels du SDIS permettant d'occulter les panneaux. Nous avons eu également quelques difficultés dans la gestion d'un dossier concernant un grand bâtiment industriel destiné aux stockages de matériels divers puisqu'il n'y avait aucune protection des câbles alimentés en permanence sous la toiture uniquement constituées des panneaux photovoltaïques. Nous avons donc demandé des zones de recoupement de 8 m de large permettant de faire la part du feu en protégeant les stocks non brûlés. Les zones de stockage étant également limitées en hauteur par rapport aux longueurs de câbles alimentant les panneaux. Et enfin, afin de garantir le respect de ces zones lors de l'exploitation elles seront toutes grillagées sur leur volume. Espérant avoir répondu à vos attentes.

Nombre de pièces jointes : 1

▶ [Consulter/Répondre](#)

2.9 PREVISION

Le : 21/05/2010

Lutte contre les sinistres dans les ports maritimes décentralisés

Le capitaine, responsable de l'unité feu de navire du SDIS, a fait une synthèse des différents règlements en la matière suite notamment à la parution en juillet 2009 de nouveaux décrets. Vous trouvez en pièce jointe son analyse.

Nombre de pièces jointes : 2

▶ [Consulter/Répondre](#)

2.10 SSSM

Le : 27/05/2010

SIGYCOP 2008

Voilà la version du 1er Octobre 2003 avec le 7ème modificatif du 8 Février 2008 avec laquelle le SSSM travaille.

Nombre de pièces jointes : 1

▶ [Consulter/Répondre](#)

Au service de la Performance publique

- ▣ Vous aimeriez un code d'accès à la plateforme d'échanges en ligne du Club des SDIS ?
- ▣ Vous souhaitez une formation à l'utilisation du Forum et de la Bibliothèque ?
- ▣ Vous avez besoin d'une précision sur le fonctionnement du Réseau/Club ?
- ▣ Ou pour toute autre information, n'hésitez pas à contacter :

Xavier GOMEZ
Animateur
Tél : 01 45 15 13 22
Email : x.gomez@idealconnaissances.com



93, avenue de Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre Cedex
Tél : 01 45 15 09 09
Fax : 01 45 15 09 00
www.idealconnaissances.com